PROCES-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 8 OCTOBRE 2026 – 20h30

L'an deux mille vingt-six, le huit du mois d'octobre à vingt heures, en application des articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, en ses lieux habituels.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/10/2026 **Quorum : 8**

Présents : M. Benoit VERNAISON ; Mme Solange AURAND ; M. Emilien BLANC ; M. Anthony CUNHA ; Mme Marjorie CELLIER-LAMBERT; Mme Marie-Thérèse FAYOLLE ; M. Laurent GIAUFFET ; Alain GREGOIRE ; Mme Carole HERSENT ; M. Quentin REYNARD ; Mme Clémence KAMATCHY ; M. Anthony RIVOLLIER ; M. Anthony SOUBEYRAN ; Mme Estelle RAMBAUD

Secrétaire de séance : M. Anthony CUNHA

Absents excusés ; Mme Marie-Line BALMONT

****

ORDRE DU JOUR

- ☐ Approbation du Procès-Verbal de la séance du 10 septembre 2026
- ☐ Régularisation d'un échange de terrain entre la commune et Consorts BESSON, chemin du Blanc
- ☐ Nomination d'un nouveau chemin
- ☐ Modification des délégations de signatures
- ☐ Subvention OGEC et convention 2026-2027
- ☐ Révision des tarifs communaux
- ☐ Lancement du marché pour la gestion du centre d'accueil
- ☐ Point finances
- ☐ Point sur les différents travaux engagés jusqu'à la fin de l'année
- ☐ Point sur l'opération « village d'avenir » et signature de convention
- ☐ RPQS ordures ménagères

➔ **COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS**

- ☐ Commission culture
  - Concert « sacré musique »
- ☐ Commission jeunesse et sport
- ☐ Commission bâtiment
- ☐ Commission Aménagement urbain / fleurissement
- ☐ Commission sociale
- ☐ Commission voirie
- ☐ Commission Urbanisme

➔ **DIVERS**

- ☐ Questions diverses
  - Cérémonie du 11 novembre
  - Dates élections présidentielles

****

☐ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 SEPTEMBRE

Monsieur le Maire fait la lecture du procès-verbal du 10 septembre 2026.
Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

☐ REGULARISATION D'UN ECHANGE DE TERRAIN ENTRE LA COMMUNE ET CONSORTS BESSON – CHEMIN DU BLANC

En 2016, la commune a donné son accord pour procéder à un échange avec les consorts BESSON, chemin du Blanc.
Même si en réalité le chemin a déjà été déplacé, l'acte notarié n'a jamais été réalisé.
Le terrain ayant depuis été revendu à Mme CHABANOL, il convient de régulariser l'acte notarier afin que

Mme CHABANOL puisse vendre à son tour le terrain.
Par conséquent, la commune doit délibérer tel quel :

- La Commune de DUERNE cède aux Consorts BESSON et Mme CHABANOL, à titre d'échange, les parcelles section E numéros 364 et 365 à extraire du Domaine Public (de couleur bleue au plan ci-joint)

- les Consorts BESSON cèdent, à titre de contre échange, à la Commune de DUERNE, les parcelles section E numéros 368 et 372 (de couleur verte au plan ci-joint)

Les frais seront à la charge des Consorts BESSON ;

Le conseil valide à l'unanimité cette régularisation d'échange.

☐NOMINATION D'UN NOUVEAU CHEMIN

Lors de la réfection de la ferme en haut du village, 2 maisons vont se construire au-dessus. 2 nouvelles voies vont desservir ces maisons.
Le conseil municipal décide de nommer ces voies « Chemin du crêt St jean » et « impasse du crêt St Jean »

☐MODIFICATION DES DELEGATIONS DE SIGNATURES

La délégation de signature au Maire pour les marchés publics étant à 10 000€. Ce seuil étant très bas, il engendre de nombreuses procédures administratives pour valider un devis et rallonge par conséquent les délais. Monsieur le Maire demande de relever ce plafond. Le conseil municipal décide de passer ce seuil à 30 000€.

☐SUBVENTION OGEC ET CONVENTION 2026-2027

Dans la convention qui lie la commune avec l'OGEC pour l'année 2025-2026, il avait été convenu la subvention suivante :
Partie 1 : FORFAIT COMMUNAL
- 1 100€ par élèves de maternelle
- 510€ par élèves en élémentaire

Partie 2 : PARTICIPATIONS AUX SERVICES
- Fournitures scolaires : 40€ par élèves
- Cantine : 2€ par repas
- Garderie : 40€ élèves

Nous versons cette subvention en 3 fois :
- 20 000€ à l'automne
- 40 000€ au printemps
- Le solde à l'automne suivant une fois que le nombre de repas facturés dans l'année est connu.

Pour 2025-2026, il convient de verser le solde.
Montant total de la subvention pour 19 maternelles et 46 primaires soit 65 élèves :
- Forfait maternelle : 20 900€
- Forfait primaire : 23 460€
- Fournitures scolaires : 2 600€
- Cantine : 6 905 repas à 2€ soit 13 810€
- Garderie : 2 600€

TOTAL SUBVENTION 2025 – 2026 = 63 370€

Le solde à verser est de 3 370€.

En ce qui concerne la convention 2026-2027, nous n'avons pas encore les résultats de l'OGEC pour l'année précédente. Ce point est donc reporté au mois de novembre.
Il est tout de même proposé de verser un acompte de 20 000€ pour que l'OGEC ne soit pas en manque de trésorerie.

☐ **REVISION DES TARIFS COMMUNAUX**

Les différents tarifs communaux sont validés comme suit :

	2027	2027	2027
	Duernois	Extérieur	Associations
HALLE COUVERTE	25.00 €	45.00 €	25.00 €
SALLE DES FETES			
Location d'une journée	395.00 €	720.00 €	170.00 €
Location du 2ème jour	160.00 €	160.00 €	160.00 €
Société commerciale	900.00 €	900.00 €	900.00 €
Micro	20.00 €	20.00 €	20.00 €
Vidéo Projecteur + écran	30.00 €	30.00 €	30.00 €
Acompte	100.00 €	100.00 €	100.00 €
Caution	1 500.00 €	1 500.00 €	1 500.00 €
SALLE MARIUS DEAL (réservée aux Duernois)			
Location d'une journée	180 €	NEANT	gratuit pour réunion
Location du 2ème jour	71 €	NEANT	
Réunion d'associations extérieures		70	
Réception fin d'après-midi ou vin d'honneur	70.00 €	NEANT	
caution	400.00 €	NEANT	
Caution pour ménage non effectué	50.00 €	NEANT	
Funérailles	gratuit	NEANT	
Activités à but lucratif	175€/ an pour 1 cours/semaine		
SALLE ASSOCIATIVE			
Location d 'une journée	200.00 €	250.00 €	gratuit pour réunion
Caution	400.00 €	400	400.00 €
Acompte	100.00 €	100	100.00 €

CIMETIERE	15 ans	30 ans
Concession simple	130.00 €	260.00 €
Concession double	260.00 €	520.00 €
Case colombarium	260.00 €	480.00 €

Location diverses	Duernois	Extérieurs
tables	2.50 €	3.00 €
bancs ou chaises	gratuit avec les tables	gratuit avec les tables
photocopies N&B	0.15 €	0.15 €
photocopies couleurs	0.30 €	0.30 €
ecocup	5€ +1€par verre non rendu	5€ +1€par verre non rendu

☐ **LANCEMENT DU MARCHE POUR LA GESTION DU CENTRE D'ACCUEIL**

La commune souhaite lancer un appel à manifestation d'intérêt pour la gestion du centre d'accueil à compter du 1er janvier 2027.

Le conseil municipal fixe les critères suivants :

- Le prix de la location est fixé à un minimum de 500€ par mois.
- Les tarifs de location doivent être valider par la commune
- Le gérant doit habiter dans un rayon de 10 km du centre d'accueil
- Mise en place d'un règlement intérieur lors des locations pour éviter les nuisances auprès du voisinage

☐ **POINT FINANCES**

Monsieur le Maire fait un point sur les dépenses et les recettes réalisées depuis le début d'année par rapport aux crédits prévus au budget.
Il y a une décision modificative à prévoir. En effet, nous avons un dépassement de crédit sur l'opération 223 « Travaux église », dû à la rénovation de l'Harmonium, même si cette dépense est compensée par un don à la commune.
On va donc transférer 11 000€ de l'article 21371 « Travaux mairie » sur l'opération 223 « Travaux église
Le conseil municipal valide cette modification à l'unanimité.

☐ **POINT SUR LES DIFFERENTS TRAVAUX ENGAGES JUSQU'A LA FIN DE L'ANNEE**

Devis	Montant TTC
We Magnus	2 944.80 €
Signalétique	19 644.00 €
Kiosque	4 285.20 €
Grille rue de la mairie	7 032.00 €
Curage des caniveaux rue de la mairie	1 971.68 €
Fenêtre logement communal	332.81 €
velux centre d'accueil	3 145.19 €
Extincteurs réparations	2 516.04 €
Extincteurs vestiaires	853.08 €
Main courant école	909.60 €
moteur angélus Eglise	1 002.00 €
Fond en dalle Pause duernoise	550.00 €
Poteau incendie HS	5 345.35 €
Modification relevage chargeur tracteur	660.00 €
Plateau avec Roulettes meubles bibliothèque	1 212.26 €

☐ **POINT SUR L'OPERATION « VILLAGE D'AVENIR » ET SIGNATURE DE LA CONVENTION**

La commune a donné trop de projets pour le programme « Village d'avenir ». Par conséquent, certains projets sortent du programme et il convient de signer une convention avec le CAUE pour les projets supplémentaires à savoir :

- Aménagement du parc aux abords du city-stade
- Réhabilitation de l'ancienne école

La commune a le droit de faire 1 projet par an. Par conséquent, la commune valide la convention pour l'aménagement des abords du city-stade pour 2026 et signera une 2ème convention pour la réhabilitation de l'ancienne école en 2027.

☐ **RPQS ORDURES MENAGERES**

Sur l'année 2025, il y a eu une augmentation des tonnages des sacs noirs avec une légère baisse des refus de tri, une augmentation des tonnages du verre (il a été reversé 3900 € à la ligue contre le cancer en 2025 pour la collecte du verre). Enfin, il y a une diminution des ordures ménagères depuis quelques années et c'est une bonne chose, les sites de compostage collectif contribuent à cette baisse !

☐ **COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS**

- Commission culture :
  - « Sacré musique » viendra faire un concert à la bougie le 12 novembre à l'église. Il demande une subvention de 250 € pour la prise en charge du chauffage et de l'électricité. Ok à l'unanimité

- Commission jeunesse et sport :
  - Il y a eu la réunion des associations pendant le mois. Le calendrier des fêtes à été fait.

- L'audit de l'école a été réalisée le mardi 6 octobre. Ils ont été agréablement surpris par l'école. Ils feront ensuite un retour sur l'avenir de l'école dans les années à venir.

- Commission bâtiment :
  - MSTI viendra installer la main courante devant l'école pendant les vacances scolaires
  - Les travaux de la façade de l'église avancent bien.
  - Les travaux pour l'installation des compteurs aux nouveaux appartements VENET se sont terminés. Un point de comptage a été rajouté dans les escaliers à titre gracieux.
  - L'étanchéité de la terrasse a été chiffrée à plus de 80 000€. Le conseil municipal décide d'attendre avant de faire les travaux.

- Commission sociale :
  - La commission s'est réunie. Le bilan du 13 juillet fait apparaître un bénéfice, mais il manque encore environ 600€ pour organiser le repas des anciens. La commune complètera le budget. Les invitations vont être envoyées aux Duernois de plus de 70 ans fin octobre.

- Commission voirie :
  - Le curage des réseaux d'eau pluviale de la rue de la mairie a été réalisée pour limiter le risque d'inondation sur le bas de la rue. Un caniveau sera réalisé en supplément mi-octobre.
  - Les travaux de réalisation des écluses sur la route de la Chapelle sur Coise et de la route du Col commencent le 19 octobre.
  - Les chambres téléphoniques du village qui étaient bruyantes ont été réparées.
  - Concernant l'allée du stade, l'entreprise EIFFAGE doit revenir réparer les dégâts causés par l'orage du mois d'août.
  - Le remplacement des éclairages de la commune est presque terminé. Il reste encore quelques mâts à remplacer.

- Commission urbanisme :
  - Quelques divisions de terrains en cours et plusieurs DP en cours.

☐ **QUESTIONS DIVERSES**

- Cérémonie du 11 novembre à 10h15 à Duerne et ensuite 11h à Grezieu le marché
- Présidentielle le 18 avril et 2 mai.
- Référent foncier communal pour la SAFER : Emilien BLANC
- **Les prochains conseils municipaux auront lieu le jeudi 5 novembre à 20h30 et le jeudi 3 décembre à 19h**

Fin de séance à 23h15

Le Secrétaire de séance
Anthony CUNHA

Le Maire,
Benoit VERNAISON

Affiché en Mairie le 10/11/2026